

Les informations de ce mois de janvier 2026.

Chers parents,

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour votre collaboration tout au long de ce début d'année scolaire.

Nous en profitons également pour vous souhaiter une « Excellente Année » à venir...

L'équipe éducative et Pierre Toppet.

13/01/2026 : clôture des commandes de lasagnes. L'information utile vous a été remise ce 18/12/2025.

20/01/2025 : retrait des lasagnes commandées.

21/01/2026 : les élèves des classes de P6/I se rendent au Lycée pour participer à des ateliers et découvrir le site du Lycée.

27/01/2026 : le photographe est présent à l'école pour les photos individuelles. Nous accueillerons également les frères et sœurs scolarisés dans d'autres écoles pour les photos familiales. Les familles intéressées sont attendues dans le hall principal de l'école pour 8h00.

30/01/2026 : journée pédagogique. L'école est fermée. L'Asbl « L'Eveil » assurera une garderie sur le site de la Saline. Nous vous remercions d'inscrire votre ou vos enfants, si besoin, avec un préavis de 10 jours. Vous pouvez contacter l'Asbl « L'Eveil » au 019/65 55 05.

Important.**Formulaire unique d'inscription (FUI) à l'attention des enfants scolarisés en P6 et P6I.**

Dans le courant de ce mois de janvier, le document FUI devrait parvenir aux écoles. Dès réception, les parents seront avertis de la période de retrait au sein de notre établissement. Ce document ne peut être retiré que contre signature.

Classe de neige 2026.

Nous rappelons une fois encore qu'il est nécessaire de se présenter auprès de son Administration communale pour retirer le document autorisant un mineur à voyager dans un pays étranger sans ses parents.

Fête de l'école.

La date du samedi 30/05/2026 a été retenue. Vous recevrez les informations en début du mois de mai.

La collation du mercredi.

Pour rappel, la collation consommée le mercredi est un fruit ou un légume préparé. Les collations sucrées ou autres ne sont pas souhaitées et resteront à la maison.

Les bonnes habitudes.

Pour rappel, le « troc » n'est pas autorisé sur le site de l'école. Cette pratique est source de conflits inutiles. Un rappel est fait dans chaque classe.

Nous rappelons également que les objets perdus sont centralisés dans le hall de l'école. Nous invitons cependant tous les enfants à se montrer attentifs à bien reprendre vêtements, sacs et autres objets en fin de journée.

Justificatifs concernant les absences.

Nous vous remercions de retourner les pièces justificatives sous format papier dès le retour à l'école de votre enfant.

En collaboration avec l'association de parents de notre école, nous proposerons prochainement des ateliers visant à renforcer la cohésion du groupe classe, de la confiance en soi et du bien-être à l'école.

Dès la rentrée, vous recevrez, chers parents l'organisation détaillée de ces ateliers.